



Compte rendu du comité directeur du 5 juin 2020

Lieu : Visioconférence

Membres du comité directeur présents :

Christophe BOULET, Etienne BRESSON, Patrice CHARTIER, Alain DARRAS, Guy DAVID, Loïc GIRARD, Cyrille VALLET, Patrick VALLET.

Membres du comité directeur absents excusés :

André BOIX, Patrice SOUCI, Michel OZOG.

Adhérents présents :

Jean-François ALLAIS.

Début de la réunion à 18h00

Approbation du compte rendu du comité directeur du 7 mai 2020

Approbation à l'unanimité des membres du comité directeur présents.

Décision du renoncement à la cotisation des élèves de l'école d'aéromodélisme pour le dernier trimestre

Considérant la situation liée à la crise de la COVID-19, et l'absence d'école ces dernières semaines, la cotisation du dernier trimestre n'est évidemment pas demandée aux élèves. Dès ce mois-ci nous allons proposer aux élèves de venir voler au terrain en double commande sur les avions du club.

La présence d'un moniteur sera assurée tous les mercredis après-midi à partir de 14h30 selon la météo. Des sessions d'écolage seront également possibles les autres jours de la semaine sur rendez-vous.

Les vols seront assurés avec un avion du club.

Les enfants devront être équipés d'un masque et de gel hydro-alcoolique et respecter le protocole sanitaire en vigueur.

Une communication va être envoyée dans les jours qui viennent aux élèves ainsi qu'aux moniteurs concernées.

Rappel des règles sanitaires applicables au club : elles devront éventuellement être adaptées au fur et à mesure des annonces du gouvernement.

Les règles décidées lors du dernier comité directeur restent en vigueur jusqu'à nouvel ordre à savoir :

- Inscription sur le planning DOODLE avant tout déplacement au terrain,
- Limitation à 10 personnes en même temps sur chaque zone identifiée du terrain,
- Respect des règles sanitaires et des distances.

Questions diverses

- Le concept de réunion utilisant la visioconférence (type Zoom ou Skype) seront maintenues à l'avenir même lorsque les réunions reprendront à la salle du club. Cela permettra à un maximum de membres de participer.
- Fauchage de l'herbe autour de la zone FPV
La question est posée sur la poursuite du fauchage de la zone autour de la piste FPV
Suite à différents échanges sur les avantages et inconvénients, la décision est prise de ne rien changer. Le fauchage continuera d'être assuré annuellement.
- Une demande a été faite par la LAM afin de pouvoir réaliser un film sur l'école d'aéromodélisme.

Prochaine réunion planifiée le jeudi 2 juillet 2020 à 18h, en visioconférence.

Fin de la réunion à 19h15